



## AVIS D'ENGAGEMENT PRECOCE DU MARCHE

**Nom du projet :** Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest – Phase Sénégal (FSRP-SN)

**Financement :** Banque mondiale

**Objet :** Engagement précoce du marché pour les travaux de réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués dans la vallée du fleuve Sénégal dans le cadre du programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest- FSRP.

### **1. Introduction :**

La Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) souhaite engager un dialogue avec les acteurs du marché afin de recueillir des informations et des avis sur la réalisation des travaux réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués dans la vallée du fleuve Sénégal dans le cadre du programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP SN). Cette consultation préliminaire vise à évaluer l'intérêt du marché, analyser la faisabilité et d'affiner la conception du projet en vue de sa mise en œuvre réussie.

### **2. Objectif de la consultation :**

Les objectifs de cette consultation se présentent comme suit :

- Evaluer l'intérêt des acteurs du marché pour le projet proposé ;
- Recueillir les retours sur les principales exigences, les risques et les opportunités du projet ;
- Identifier les partenaires potentiels du secteur privé ;
- Optimiser la structuration du projet avant le lancement d'un éventuel appel d'offre.

### **3. Présentation du projet :**

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP) approuvé par les Administrateurs de la Banque Mondiale le 18 novembre 2021 est mis en œuvre dans le cadre d'une approche programmatique multi-phases. Les phases I et II comprennent le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Tchad, le Ghana et la Sierra Leone ainsi que les trois organisations régionales mandatées pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables : la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche Agricole (CORAF) et le Centre Régional AGRHYMET (CRA) du Comité permanent Interétatique de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

La phase III du PRSA/FSRP concerne le Sénégal. Il est prévu sur une durée de 6 ans et pour un financement d'environ 200 millions de dollars US. Le PRSA/FSRP Sénégal est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage (MASAE).

L'Objectif de Développement du Programme PRSA/FSRP, tant au niveau régional que national, est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays bénéficiaires.

L'approche régionale vise à tirer parti des économies d'échelle, des effets d'entraînement, des synergies et complémentarités entre les pays de la région CEDEAO afin de mieux faire face aux

défis et facteurs d'insécurité alimentaire de nature transfrontalière.

Le programme comporte trois composantes techniques principales allant d'une concentration sur la réponse immédiate à la crise actuelle d'insécurité alimentaire pour évoluer vers des investissements accrus à moyen et à plus long termes visant à renforcer la résilience du système alimentaire et de sa base de production.

#### **4. Travaux concernés**

Les travaux prévus seront réalisés à travers un appel d'offres et répartis en neuf (09) lots, comme suit :

- **Lot n° 1** : travaux de réhabilitation de 490 ha de périmètres irrigués villageois situés dans la zone de l'île à Morphil entre Marda et Oualaldé;
- **Lot n° 2** : travaux de réhabilitation de 482 ha de périmètres irrigués villageois situés dans la zone de l'île à Morphil entre Thily et Dioudé Diabé ;
- **Lot n° 3** : travaux de réhabilitation de 413 ha de périmètres irrigués villageois situés dans la zone de l'île à Morphil entre Fondé Elimane et Souraye;
- **Lot n° 4** : travaux de réhabilitation de 413 ha de périmètres irrigués villageois situés dans la zone de l'île à Morphil entre Abdallah et Ouassataké ;
- **Lot n° 5** : travaux de réhabilitation et d'extension de périmètres irrigués villageois situés dans la zone de Fanaye ;
- **Lot n° 6** : travaux de réhabilitation et d'extension de périmètres irrigués villageois situés dans la zone de Thillé ;
- **Lot n° 7** : travaux de réhabilitation et d'extension du casier de Dioumadou ;
- **Lot n° 8** : travaux de réhabilitation et d'extension des casiers de Ndioum et Aéré Lao ;
- **Lot n° 9** : travaux de réhabilitation du casier du Matam.

#### **5. Les Entreprises éligibles :**

Elles concernent toutes les entreprises qui existent légalement et conformes administrativement évoluant dans le domaine de l'aménagement hydroagricole.

Elles doivent avoir une :

- expérience en réseaux d'irrigation, de stations de pompage et de drainage ;
- qualification en ouvrages d'art (dalots,...), en béton armé et travaux de terrassement ;
- capacité de mobilisation de gros engins (mouvement de terre massif).

#### **6. Modalité de participation :**

Les parties intéressées sont invitées à s'inscrire sur la plateforme si après, mise place par le maître d'ouvrage, afin de manifester leurs intérêts à vouloir soumissionner :

<https://forms.gle/Dx8ZzkZn7QRCkuJ8>

Elles peuvent également participer à la réunion hybride (présentielle et virtuelle) d'Engagement Précoce au Marché portant sur les travaux de réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués dans la vallée du fleuve Sénégal.

- **Date et heure : 27 Avril 2026 à 11 h 00 mn GMT**
- **Lieu : Direction des Aménagements et des Infrastructures Hydroagricoles (DAIH) de la SAED/ Saint Louis**
- **Lien virtuel : <https://meet.google.com/vny-qphc-abz>**

#### **7. Prochaine étape :**

Les informations recueillies permettront à la SAED d'affiner les modalités du projet et d'adapter la stratégie d'approvisionnement. Toute procédure formelle de passation de marché ultérieure sera communiquée par les canaux officiels.

#### **8. Informations complémentaires**

Pour toute information complémentaire ou pour manifester votre intérêt, veuillez contacter :

- **Téléphone** : 33 938 22 00
- **E-mail** : [saeddaih@orange.sn](mailto:saeddaih@orange.sn) / [cpm.saed@gmail.com](mailto:cpm.saed@gmail.com)

## **9. Remarques importantes :**

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage dans le cadre du processus de sélection à venir. Il ne s'agit ni d'un appel d'offres ni d'un exercice de préqualification.

Les informations recueillies seront traitées de manière confidentielle et utilisées exclusivement à des fins d'analyse du marché et de planification du projet.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SAED**